



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale

AGENT DE MAINTENANCE EN ELECTROMECHANIQUE

AGENT

DE MAINTENANCE EN ÉLECTROMÉCANIQUE

A l'issue de la section, l'étudiant sera capable :

- d'exploiter les documentations techniques et les dossiers industriels ;
- d'utiliser les appareils de contrôle d'atelier et d'interpréter les lectures effectuées ;
- d'utiliser un système de soudage à l'arc électrique et un système oxy-acétylénique ;
- de lire, d'interpréter et d'adapter des schémas et plans électriques, mécaniques, pneumatiques et hydrauliques ;
- d'analyser des conditions d'arrêt d'une machine, de déterminer et/ou d'appliquer une procédure de dépannage et d'y remédier ;
- d'établir un plan de maintenance des machines et équipements électromécaniques ;
- de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène conformément aux règlements en vigueur.

Unités de formations organisées cette année

1. Maintenance : traitement des problèmes d'électrotechnique

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable :

- à partir de la description d'un dysfonctionnement d'un équipement électrique et électronique, de proposer une méthode logique de dépannage et les remèdes appropriés.

Conditions d'admission

Etre en possession de l'attestation de réussite des unités de formation : « maintenance: électronique » et « maintenance: électrotechnique » ou passer un test d'admission.

Fréquence des cours

Le lundi et mercredi du 14/09/2016 au 02/03/2016 de 17h30 à 20h50.

Droits d'inscription

Pour les 3 unités de formation

Maintenance : traitement des problèmes d'électrotechnique

*176,20 €

50 € pour les demandeurs d'emploi,
les étudiants de moins de 18 ans,
les bénéficiaires de l'Awiph,
les bénéficiaires du CPAS,
les enseignants sous certaines conditions.

Pour l'unité de formation « Maintenance : soudure »

*84,60 €

20 € pour les demandeurs d'emploi,
les étudiants de moins de 18 ans,
les bénéficiaires de l'Awiph,
les bénéficiaires du CPAS,
les enseignants sous certaines conditions.

Pour l'unité de formation « Communication »

*71,40 €

20 € pour les demandeurs d'emploi,
les étudiants de moins de 18 ans,
les bénéficiaires de l'Awiph,
les bénéficiaires du CPAS,
les enseignants sous certaines conditions.

2. Maintenance : soudure

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable :

- de procéder à une réparation élémentaire par soudage;
- de procéder au montage d'un mécanisme comportant au moins deux roulements et butée, un assemblage boulonné, une clavette.

Conditions d'admission

Etre en possession du C2D ou de CESI ou passer un test d'admission.

Fréquence des cours

Jeudi et vendredi du 17/09/2015 au 26/02/2016 de 17h30 à 20h50

3. Technique de communication

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable :

- de vous présenter de façon adéquate devant un employeur pour un entretien;
- rédiger un curriculum vitae;
- Comprendre et interpréter les termes d'un contrat de travail, d'une feuille de paie ou de tout autre document inhérent à l'exercice de la profession.

Conditions d'admission

Etre en possession du C2D ou de CESI ou passer un test d'admission.

Fréquence des cours

Le vendredi du 04/03/2016 au 27/05/2016 de 17h30 à 20h50.

Titre(s) obtenu(s)

Chaque unité de formation donne lieu à une attestation de réussite.

Lorsque l'ensemble des 11 unités de formation, le stage et l'épreuve intégrée sont réussis, vous obtenez le certificat de niveau secondaire supérieur en « Agent de maintenance en électromécanique ».

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente. ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription.

Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

☎ 065/76 61 40

☎ 0477 80 11 49

📧 065/76 61 46

✉ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions :

À partir du 26 août

Plan d'accès

